SECTION 3. FICHE TECHNIQUE

Les données suivantes pour les services à acquérir doivent compléter, compléter ou modifier les dispositions de la demande de propositions. En cas de conflit entre les instructions aux soumissionnaires, la fiche technique et les autres annexes ou références jointes à la fiche technique, les dispositions de la fiche technique prévaudront.

FT No.	Ref. à la Section.2	Données	Instructions/exigences spécifiques
1	7	Langue de la proposition	Français
2		Soumission des propositions pour des parties ou des sous-parties du TOR (soumissions partielles)	**Autorisée** **Le soumissionnaire peut soumettre une proposition pour un ou plusieurs Lots <u>et pas</u> plus de 3 lots**.
3	20	Propositions alternatives	**Ne seront pas considérées**
4	21	Conférence préparatoire	**Ne sera pas menée**
5	10	Période de validité de la proposition	**90 jours**
6	14	Garantie de soumission	**Non Requise**
7	41	Paiement anticipé lors de la signature du contrat	**Non autorisée**
8	42	Dommages et Intérêts	Seront appliqués comme suit Pourcentage du prix contractuel par jour de retard : **0.25%**

			Nombre maximal de jours de retard **25**, après quoi le PNUD peut résilier le contrat.
9	40	Garantie de performance	**Non requise**
10	18	Devise de la proposition	United States Dollar Pour des besoins de conversions et/ou de paiement d'une firme locale, le taux UN sera utilisé.
11	31	Date limite de soumission des demandes de clarification/questions	**10 jours** avant la date de soumission
12	31	Coordonnées pour soumettre des clarifications/questions	Point focal au PNUD : Unité Procurement Adresse : 14, Rue Reimbold, Bourdon Adresse électronique : procurement.ht@undp.org
13	18, 19 and 21	Manière de diffuser des renseignements supplémentaires à la RFP et des réponses/clarifications aux requêtes	**Communication directe aux prospecteurs potentiels par email et posté sur le website https://procurement-notices.undp.org**
14	23	Date de soumission	**16 Aout 2022 (16h30 EDT)**
14	22	Manière permise de soumettre des propositions	☐ **soumissions.haiti@undp.org (en veillant à inscrire en objet les références de la RFP comme mentionné ci-dessus)**
15	22	Adresse de soumission de proposition	
16	22	Soumission électronique (eTendering) Exigences	▪ Format : **fichiers PDF** ▪ Seuls les noms de fichiers doivent être d'une longueur maximale de 60 caractères et ne doivent contenir aucune lettre ou caractère spécial autre que celui de

			l'alphabet latin/du clavier (**pas d'accent dans les noms des fichiers).** ▪ Tous les fichiers doivent être exempts de virus et non corrompus. ▪ **La proposition financière doit être protégé par un mot de passe.** ▪ **Le mot de passe pour la proposition financière ne doit pas être fourni au PNUD jusqu'à ce que le PNUD le demande**. ▪ Max. Taille du fichier par transmission : 18Mb.
17	27 36	Méthode d'évaluation pour l'adjudication du contrat	**Méthode de notation combinée, en utilisant la distribution de 70%-30% pour les propositions techniques et financières respectivement** La note technique minimale requise pour passer est de 70%.
18		Date prévue pour le commencement du contrat	***Septembre 2022***
19		Durée maximale prévue du contrat	**12 mois**
20	35	Le PNUD attribuera le contrat à :	Plusieurs soumissionaires
21	39	Type de contrat	Contrat professionnel du PNUD pour la fourniture de biens et services. http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/how-we-buy.html
22	39	Conditions contractuelles du PNUD qui s'appliqueront	Conditions générales du PNUD pour les services professionnels http://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/how-we-buy.html

23		Autres renseignements relatifs au RFP	

SECTION 4. CRITERE D'EVALUATION

Critère d'examen préliminaire

Les propositions seront examinées afin de déterminer si elles sont complètes et soumises conformément aux exigences de la RFP, selon les critères ci-dessous, sur une base de réponse oui/non:

- Signatures appropriées
- Procuration
- Documents minimaux fournis
- Propositions techniques et financières soumises séparément
- Validité de la soumission

Critères minimum d'éligibilité et de qualification :

L'éligibilité et la qualification seront évaluées sur la base d'évaluation de type : réussite/échec. Si la proposition est présentée en tant que coentreprise/consortium/association, chaque membre du groupement doit respecter les critères minimaux, sauf indication contraire dans le critère.

Sujet	Critère	Exigences de soumission de document
Eligibilité		
Statut légal	Le vendeur est une entité légalement enregistrée.	Formulaire B : Formulaire d'information du soumissionnaire
Eligibilité	Le vendeur n'est ni suspendu, ni radié, ni autrement identifié comme inéligible par une organisation des Nations Unies ou par le groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale conformément à la clause 3 du RFP.	Formulaire A : formulaire de soumission de proposition technique
Conflit d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 de la RFP.	Formulaire A : formulaire de soumission de proposition technique
Faillite	Non déclaré en faillite, non impliqué dans une procédure de faillite ou de mise sous séquestre, et il n'y a pas de jugement ou de poursuites judiciaires contre le vendeur qui pourraient nuire à ses opérations dans un avenir prévisible.	Formulaire A : formulaire de soumission de proposition technique

Qualification		
Historique des contrats non performants[1]	Non-exécution d'un contrat qui n'a pas eu lieu en raison d'une défaillance de l'entrepreneur au cours des trois (3) dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Historique des litiges	Pas d'antécédents de décisions judiciaires/arbitrales au détriment du soumissionnaire au cours des trois (3) dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Expérience antérieure	Minimum **3 années** d'expérience pertinente.	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Minimum 2 contrats de nature, valeur et complexité similaire, exécuté au cours des cinq (5) dernières années. *(Pour JV/Consortium/Association, il suffit que le partenaire principal satisfait les exigences. Cependant, l'autre partenaire doit avoir une expérience adéquate pour le travail qui lui sera confiée).*	Formulaire D : Formulaire de qualification
Position financière : N/A	Chiffre d'affaires annuel minimum de **USD …… sur au moins une année** au cours des 2 dernières années. **N/A** *(Pour JV/Consortium/Association, il suffit que le partenaire principal satisfait les exigences).*	Formulaire D : Formulaire de qualification
	Le soumissionnaire doit démontrer la solidité actuelle de sa position financière et indiquer sa rentabilité prospective à long terme. **N/A** • Ratio de liquidité : Actif à court terme / Passifs à court : supérieur ou égal à 1 • Résultat de la dernière année doit être positif. *(Pour JV/Consortium/Association, il suffit que le partenaire principal satisfait les exigences).*	Formulaire D : Formulaire de qualification

[1] Non-performance, as decided by UNDP, shall include all contracts where (a) non-performance was not challenged by the contractor, including through referral to the dispute resolution mechanism under the respective contract, and (b) contracts that were so challenged but fully settled against the contractor. Non-performance shall not include contracts where Employers decision was overruled by the dispute resolution mechanism. Non-performance must be based on all information on fully settled disputes or litigation, i.e. dispute or litigation that has been resolved in accordance with the dispute resolution mechanism under the respective contract and where all appeal instances available to the Bidder have been exhausted.

Critères d'évaluation technique

Résumé des formulaires d'évaluation des propositions techniques		Points Maximum
1.	Expérience de l'Université dans la thématique soumissionnée	300
2.	Méthodologie, approche et plan détaillé de mise en œuvre proposés	300
3.	Qualification de l'équipe de projet	400
	Total	**1000**
Section 1. Expérience de l'institution dans l'Adaptation aux Changements Climatiques (ACC)		**Points Maximum**
1.1	**Profil de l'institution** Expériences générales dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques : **100 points (**20 points par année d'expérience; 5 ans et plus : 100 points) **Références en Recherches ou équivalentes pertinentes dans la thématique choisie : 150 points**) Références équivalentes dans la thématique soumissionnée (**30 points/référence, 5 références et plus : 150 points**)	300
1.3	- Pertinence des connaissances et des expériences spécialisées dans les travaux similaires réalisés dans le pays / la région **: 20pts** (4 points par expérience, 5 expériences et plus : 20pts - Expérience en développement et mise en œuvre de projet de recherche en synergie ou en coopération avec d'autres institutions nationales et internationales ; **30 points**	
	Total Section 1	**300**
Section 2. Méthodologie, approche et plan de mise en œuvre proposés		**Points Maximum**
2.1	Compréhension de l'exigence : Dans quelle mesure l'université comprend t-elle la tâche à accomplir ?	50
2.2	Description de l'approche et de la méthode de l'université pour satisfaire ou dépasser les exigences du mandat. Les aspects importants de la tâche ont-ils été expliqués suffisamment en détails ?	50
2.3	Les différents composants du projet sont-ils correctement mesurés ?	40
2.4	La proposition est-elle fondée sur une étude de l'environnement du projet ?	30
2.5	Évaluation du plan détaillé de mise en œuvre proposé, y compris si les activités sont correctement séquencées et si celles-ci sont logiques et réalistes. Le cadre de travail conceptuel adopté est-il approprié aux Termes de Référence ?	70
2.6	Démonstration de la capacité de planifier, d'intégrer et de mettre en œuvre efficacement les mesures de durabilité dans l'exécution du contrat. (Présence des différentes expertises nécessaires et adéquation de la répartition des taches par expertise et par temps nécessaire	60

	sur le terrain et au bureau)		
		Total Section 2	**300**
Section 3. Qualification de l'équipe de projet			**Points Maximum**
	1- Directeur de projet (200 points) **Formation académique du Directeur de projet dans le domaine de spécialisation lié à l'étude (Thematique/lot) Max 50 points** - Niveau maitrise : 30 points - Niveau doctorat : 50 points **Expérience générale (Max 50 points)** • Avoir au moins sept (7) années d'expérience dans la/les thématique/s soumissionnée/s (30 points pour experience de base, 05pts par année supplementaire, max 4ans supplémentaires et plus :20pts) ; **Experience specifique (Max 100 points)** • Avoir au moins 3 expériences comme Directeur de projet (30 points, 10pts par experience) ; • Nombre de publications scientifiques dans la thématique soumissionnée 30 points / (6 points par missions-publications) • Avoir de solides expériences en développement de compétences et en renforcement de capacités (enseignant/formateur) et en supervision d'équipe de recherche (20 points) ;	200	
	2- Chargé de qualité **Formation académique du Responsable de qualité du projet dans le domaine de spécialisation lié à la thematique soumissionnée (lot) : Max 50 points** - Niveau maitrise : 25 points - Niveau doctorat : 50 points **Expérience générale (25 points)** • Avoir au moins cinq (5) ans et plus d'expérience dans le domaine dans la ou les thématique-s soumissionnée-s (15pts pour l'experience générale de base de 5ans, 5pts par année supplementaire, deux années supplémentaires et au-delà 10pts); **Expérience spécifique (Max 50 points)** • Avoir une (1) expérience similaire en matière d'assurance qualité, de révision/évaluation de documents ou de rapports, de publications techniques et scientifiques (20 points); • Avoir deux (2) expériences similaires en matière d'assurance qualité, de révision/évaluation de documents, de rapports ou de publications techniques et scientifiques (30 points) ; • Avoir trois (3) expériences similaires en matière d'assurance qualité, de révision/évaluation de documents, de rapports ou de publications techniques et scientifiques (50 points) ;	**125**	

	3- Étudiants intégrés dans le projet (au moins un (1) étudiant en licence ou master ou doctorat) note moyenne 75 points Max **Formation académique (45points)** • Avoir au moins une Licence ou en phase de projet de fin d'études (4e/5e année) dans les domaines indiqués dans les TDR (30 points) • Avoir au moins une License dans les domaines indiqués dans les TDR ou domaines équivalents pour les étudiants faisant partie des programmes de masters (45 points); **Experience (30 points)** • Avoir au moins une expérience de travail sur le terrain dans l'une des thématiques du projet (20 points); • Publications scientifiques dans la thématique soumissionnée 10 points / (5 points par publication)	**75**	
		Total Section 3	**400**